

MUSÉES CANTONAUX

Grâce aux beaux-arts, on parle d'archéologie

JÉRÔME CACHIN

Il faut un plan directeur des musées dans le canton de Vaud. C'est ce que demande le groupe radical du Grand conseil dans un postulat adopté hier en séance plénière. Approuvé par 108 députés contre 1 et 4 abstentions, le postulat a été transmis au Conseil d'Etat, et non à une commission, par souci de rapidité. Lors du débat, la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon a dévoilé la mise en consultation prochaine de deux lois touchant à la culture et au patrimoine.

Le Parti radical, en janvier, présentait l'élaboration de ce plan directeur comme une condition posée à son soutien au projet de nouveau Musée des beaux-arts à Bellerive, dont un crédit d'étude de 340 000 francs est actuellement examiné par une commission du Grand Conseil. Les radicaux souhaitent en particulier une «définition des objectifs stratégiques pour l'avenir du Palais de Rumine», dans lequel 49 millions de francs ont été investis depuis 1986. Si le projet de nouveau musée à Bellerive se réalisait, le palais, centenaire, serait en partie libéré. Le volume occupé aujourd'hui par le Musée des beaux-arts devrait donc être réaffecté.

Le président du groupe socialiste Grégoire Junod a demandé hier une «valorisation des sites archéologiques d'Avenches, d'Orbe et du patrimoine archéologique en général». En septembre 2007, parmi ses «Onze thèses sur la politique culturelle», le Parti socialiste lausannois, présidé aussi par Grégoire Junod, déclarait explicitement soutenir le nouveau musée à Bellerive et demandait notamment un agrandissement de la Bibliothèque cantonale logée au Palais de Rumine.

Le PS de la capitale vaudoise voulait aussi que le gouvernement «examine à plus long terme le déplacement du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Avenches». «Dans ce canton, nous sommes en retard avec l'archéologie, en comparaison avec Neuchâtel et Fribourg», renchérissait hier le socialiste veveysan Laurent Ballif.

Pour le vert lausannois Yves Ferrari, un plan directeur cantonal devrait dépasser «le seul patrimoine muséologique» pour «concerner l'ensemble de la culture». La ministre socialiste de la culture Anne-Catherine Lyon semblait lui répondre en révélant «la mise en consultation dans les semaines prochaines de deux lois en lien avec les activités culturelles et le patrimoine».

Contacté, le chargé de communication de la ministre, Michaël Fiaux, l'un de ces deux avant-projets de lois concerne la «promotion de la culture», l'autre le «patrimoine mobilier et immatériel». I